

**MARS 2020**



Journal d'informations syndicales

## **Compte Rendu audioconférence avec DDFIP du 30 mars à 10H**

### **infos Covid 19 :**

Au niveau sanitaire sur la région Auvergne Rhone Alpes, la Loire se situe en seconde position sur le nombre de personnes actuellement hospitalisées, 18 cas Covid (détectés ou suspectés) à la DDFIP42, 43 cas dans la DRFIP69, 31 cas dans la DDFIP71.

Concernant la reprise d'activité des agents malades, celle-ci est gérée au cas par cas selon les symptômes et après avis du médecin de prévention ; elle peut se faire soit en télétravail soit en ASA pour des délais de 3 semaines. Des consignes ont été données au chef de service.

La DDFIP42 suit les effectifs au jour le jour, un tiers des effectifs de la Loire est présent soit en télétravail (30 portables supplémentaires fournis la semaine prochaine) soit en présentiel, la consigne étant de réduire au maximum la présence au bureau.

Matériel de protection des agents.

#### **Masques.**

Réception de masques chirurgicaux en petite quantité réservés aux collègues assurant l'accueil d'usagers si nécessité absolue (SIP, trésoreries pour les régisseurs et bons de secours). L'accueil doit être concentré afin de réduire les risques.

Pour les autres agents, des masques d'utilisation plus basiques pour un usage courant sont prévus tels que ceux des Tissages de Charlieu

#### **Gels.**

50l de produit qui sera mis en conditionnement pour 140 flacons pour les collègues au contact d'usagers sans possibilité de se laver les mains.

#### **Courrier.**

Des gants vont être fournis pour la manipulation du courrier qui sera traité le lendemain de son arrivée (délai entre le dépôt par la poste et l'ouverture du courrier d'un minimum de 24H).

#### **Plexiglas.**

Ils seront positionnés devant les bureaux et banques destinés à l'accueil des usagers, un recensement a été fait pour que cela soit opérationnel d'ici fin avril

### **Campagne IR**

Celle ci doit se dérouler du 20 avril au 12 juin, sans connaître la date de fin de confinement à ce jour.

En conséquence, l'organisation de la campagne IR est faite sous l'aspect du confinement, c'est à dire sans aucun accueil physique. Si le confinement prend fin de manière progressive, l'accueil physique sera fait sur RDV si vraiment il n'est pas possible de le faire autrement avec toutes les protections indispensables (plexiglas, gels, masques ...). En aucun, il ne doit y avoir de file d'attente.

**L'accueil doit être prioritairement téléphonique.**

Dès le 20 avril, il est fait distinction de 3 priorités par ordre dégressive (recensement fait auprès des chefs de service des agents mobilisables soit en présentiel soit en télétravail soit au téléphone à la maison):

1- SIP - PCRP.

2- PCE - BDV.

3- agents des divisions particuliers et professionnels et DAJ.

Création sur Ulysse 42 d'un espace Campagne IR avec la documentation officielle et des fiches pratiques ou techniques par thème (revenus étrangers, assistantes maternelles, crédit impôt transition écologique...).

Ulysse et Ulysse 42 sont accessibles pour tous sur internet à l'adresse suivante

<https://portail.dgfip.finances.gouv.fr>

Des affiches seront apposées à l'entrée des services informant du numéro de téléphone pour contacter les services pendant la campagne IR.

Les EDR seront mobilisés selon les besoins.

Fin de l'audioconférence à 12h15.